

Projet pédagogique EPS

LP Stéphane Hessel

Rentrée 2025

44 Chemin Cassaing
31500 TOULOUSE
0310091f@ac-toulouse.fr

Une finalité :

- L'EPS vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés et responsables pour s'engager de façon régulière, autonome et pérenne dans un mode de vie actif et solidaire.

Cinq objectifs généraux :

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et savoir s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire
- Construire durablement sa santé
- Accéder lucidement au patrimoine culturel

Attentes Institutionnelles :

- AFLP

BO Spécial n.5 du 11 avril 2019

<https://eduscol.education.fr/1758/programmes-et-ressources-en-education-physique-et-sportive-eps-voie-professionnelle>

Caractéristiques des élèves en EPS :

- Engagés
- Individualistes
- Déficit d'estime de soi dans de nombreuses classes
- Peu enclin à l'écoute dans certaines classes
- Demande et recherche d'un résultat immédiat

Ressources humaines :

- Trois enseignants EPS

Deux enseignants à temps plein et une enseignante à 16 heures 30

- Un BMP

7 heures

Ressources matérielles :

Installations sportives intra-muros et municipales via TRIBU (plate-forme collaborative)

Projet de transformation de l'élève :

“ Passer d'un élève actif dans sa pratique à un élève centré sur ces apprentissages et ceux des autres ”

L'environnement de l'EPLE*

Stéphane Hessel



Quelques chiffres

216 enseignants, 29 A.E.D, 22 A.E.S.H, 39 personnels techniques, 29 personnels administratifs, d'encadrement, de santé et de laboratoire
2200 apprenants - 250 internes (Label Internat d'excellence obtenu en sept 2024)
Deux Pôles espoirs sportifs : Rugby (Masculin et Féminin) et Judo (Masculin et Féminin)
Une section sportive scolaire Football
Établissement support d'une Unité de Formation par Apprentissage (UFA- ex CFA)
Établissement membre du GRETA et support du Dispositif Académique Toulouse Assistance Informatique

L'enseignement professionnel scolarise 527 élèves (hors apprentis)
Nombre de garçons : 395 (soit 75 % de l'effectif total LP)
Nombre de filles : 132 (soit 25 % de l'effectif total LP)
Nombre de divisions : 22 (hors apprentis)

Les filières proposées :

Une classe de Seconde Passerelle et une classe de 3ème Prépa-Métiers
CAP Sérigraphie Industrielle (1 classe de Seconde et de Terminale)
Baccalauréat Professionnel Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques (Formation en 3 ans)
Baccalauréat Professionnel Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (Formation en 3 ans)
Baccalauréat Professionnel Communication Visuelle et Plurimédia (Formation en 3 ans)
Baccalauréat Professionnel Cybersécurité, Informatique et Réseau, Électronique (Formation en 3 ans)
Baccalauréat Professionnel Réalisation de Produits imprimés et Plurimédia, Option A et B (Formation en 3 ans)
Divers filières post-bac (BTS ERPC, Certificat de spécialisation Animation-Gestion de projets dans le Secteur Sportif, Certificat de spécialisation Encadrement Secteur Sportif)

Le LP

Mise à disposition des installations sportives de la ville de Toulouse

Politique de la ville

IPS

IPS* au LP : 113 (115 au LGT)
IPS moyen en LP : 86,8
Plus l'IPS est élevé, plus l'élève est, en moyenne, d'origine sociale favorable à la réussite scolaire
*Indice de Position Sociale

Résultats Examen

DNB : 91,6 %
CAP : 72 % (hors apprentis)
BCP (Toutes filières) : 80,8 % (93,5 % en Haute-Garonne et 91,8 % au niveau national)
BCP TRPM : 57 %
BCP MELEC : 63 %
BCP CVP : 84 %
BCP SN : 86 % Option A et 72 % Option B
BCP RPIP : 81 % Option A et 77 % Option B

Intra-Muros

Une piste d'Athlétisme de 250 mètres
Une salle de Musculation

Installations sportives

Sur demande à la Mairie de Toulouse

Deux gymnases type C (Gymnase Soncourt ou Gymnase Les Argoulets)
La Maison du Judo
Deux terrains synthétiques
La Halle de tennis (10 terrains de Badminton)
La Plaine des Argoulets (Course d'orientation)

- Établissement public local d'enseignement

Parcours & Caractéristiques des élèves en EPS

Seconde CAP
Sérigraphie
Industrielle



Terminales
CAP Sérigraphie Industrielles

Classe mixte
Recrutement Intra-Toulouse et environnement proche
Sur-représentation des élèves à besoins particuliers (PAP, PAI, PPS)
Grandes difficultés de compréhension des consignes
Absentéisme important (notamment en Seconde)

Seconde
Communication
Visuelle et
Plurimédia



Premières et Terminales
Baccalauréat Professionnel Communication Visuel et Plurimédia

Classe mixte
Recrutement Intra-Toulouse et dans les Territoires (nombreux internes)
Sur-représentation des élèves à besoins particuliers (PAP, PAI, PPS)
Attentifs et soucieux de réussir
Parfois en grande difficulté dans le rapport aux autres

Seconde
Métiers des
Transitions
Numériques et
Énergétiques



Premières et Terminales
Baccalauréat Professionnel Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés

Premières et Terminales
Baccalauréat Professionnel Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés

Classe très majoritairement masculine (1 à 2 filles par classe)
Recrutement Intra-Toulouse et environnements proches
Capacité de compréhension des consignes et d'attention limitées
Besoin de résultats immédiats
Absentéisme important

Seconde
Métiers de la
Réalisation
d'Ensembles
Mécaniques et
Industriels



Premières et Terminales
Baccalauréat Professionnel Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques

Classe très majoritairement masculine (1 à 2 filles par classe)
Recrutement Intra-Toulouse et environnements proches
Capacité de compréhension des consignes et d'attention limitées
Besoin de résultats immédiats

Seconde
Métiers des
Industries
Graphiques
et de la
Communication



Premières et Terminales
Baccalauréat Professionnel Réalisation de Produits Imprimés et Plurimédia

Option A
Productions
Graphiques

Option B
Productions
Imprimées

Classe mixte
Recrutement Intra-Toulouse et dans les Territoires (nombreux internes)
Sur-représentation des élèves à besoins particuliers (PAP, PAI, PPS)
Attentifs et soucieux de réussir
Parfois en grande difficulté dans le rapport aux autres

Les axes et mises en œuvres du projet EPS

“ Passer d’un élève actif dans sa pratique à un élève centré sur ces apprentissages et ceux des autres ”

**Projet de transformation
moteur...**

**“ Aller vers un élève
conscient de ses
ressources et capable de
les optimiser “**

Axe 1

**Des compétences
physiques et sportives
pour s’élever**

Des savoirs pour s’élever : Développer
les compétences, consolider le
parcours, favoriser l’ambition *

Axe 2

**Le lycée, un lieu de vie
accueillant et
bienveillant**

Le Lycée, un creuset...pour quelle
alchimie ? *

Axe 3

**L’EPS, un levier pour la
réussite et l’insertion
professionnelle**

Le Lycée, une transition
déterminante pour la poursuite des
études et l’insertion professionnelle *

Axe 4

**L’EPS, un levier pour
des citoyens engagés et
ouvert sur le monde**

Élèves et citoyens dans un monde
ouvert et en transition *

**Projet de transformation
méthodologique...**

**“ Aller vers un élève de
plus en plus autonome “**

Élaboration de critères d’évaluation clairs et connus des élèves.
Utilisation de supports méthodologiques pour faciliter l’apprentissage et l’auto-évaluation.
Utilisation de l’Auto-évaluation et de la Co-évaluation pour impliquer les élèves dans leur progression.
Reconnaitre et valoriser les efforts et les réussites de élèves.
Réflexion autour des formes de pratiques pour être accessible à tous.
Proposition d’APSA variées et innovantes pour maintenir l’intérêt.
Communication sur les réussites sportives au sein de l’établissement (affichages, réseaux sociaux)

Mise en place de règles de vie commune, bienveillante et spécifique à l’EPS.
Participation aux journées d’intégration des secondes en début d’année pour renforcer la cohésion et mieux connaître les enseignants.
Dans la cadre de la journée du Sport Scolaire, toutes les premières participent à une Olympiade.
Sensibilisation à l’handicap dans le cadre de la semaine Olympique et Paralympique.
Proposition de créneaux horaires d’AS adaptés aux internes (17h30-19h00) et offres variées.
Participation à des compétitions sportives dans le cadre du Sport Scolaire (UNSS).
Proposition d’un stage APPN en fin d’année pour les élèves de secondes volontaires, méritants et impliqués dans la vie de l’établissement.

Forme de pratique favorisant l’écoute, l’entraide et la coopération entre les élèves.
Tutorat entre élèves pour encadrer et motiver leurs pairs.
Planification d’APSA favorisant le renforcement des muscles posturaux.
Mise en place de formes évaluatives favorisant la communication et les difficultés et/ou besoins des autres.
Participation à des compétitions de Haut Niveau dans le cadre du Sport Scolaire (Excellence) pour stimuler l’ambition.

Un cadre de règles communes dans et hors établissement permettant ainsi à chacun de s’épanouir sans nuire.
Sensibilisation sur l’environnement notamment lors des séquences de Course d’Orientation.
Initiation à des sports de pleine nature respectueux de l’environnement lors des stages APPN de fin d’année et/ou du projet autour du golf “Quand l’Art et le sport rencontre la sérigraphie”.
Formation de Jeunes Officiels dans le cadre de Sport Scolaire.

Les orientations de l'équipe pédagogique EPS

Volume horaire 2PASS

- Deux heures semaine

Volume horaire 3ème Prépa-Métiers

- Trois heures semaine (2 + 1)

Volume horaire par niveau de classe en CAP

- Deux heures semaine en Seconde et en Terminale + Projet annualisé "Quand l'Art et le sport rencontre la sérigraphie".

Volume horaire par niveau de classe en Baccalauréat Professionnel

- Deux heures en Secondes
- Trois heures en Première (2 + 1)
- Trois heures (2 + 2 en Quinzaine) en Terminale (choix d'un menu Bac)

3ème Prépa-Métiers

Course d'orientation (CA2) / Musculation (CA5) / Demi-Fond (CA1) / Au choix (CA4)

CAP

Secondes

Badminton (CA4) / Musculation (CA5) / Acro-cirque (CA3) / Motricité Athlétiques (CA1)

Terminales

Musculation (CA5) / Badminton (CA4) / Golf (CA2)

Baccalauréat Professionnel

Secondes

Acrosport (CA3) / Demi-fond (CA1) / Musculation (CA5) / Course d'Orientation (CA2)

Premières

Épreuves Combinées (CA1) / Musculation (CA5) / Ultiball (CA4) / Badminton (CA4)

Terminales (menu au choix)

Menu 1 : Demi-Fond (CA1) / Football (CA4) / Musculation (CA5)

Menu 2 : Arts du Cirque (CA2) / Step (CA5) / Badminton (CA4)

Menu 3 : Handball (CA4) / Duathlon (CA1) / Musculation (CA5)

Programmation des APSA

Stratégies d'enseignement

Entraide et Coopération favorisées

Carnet d'entraînements dans de nombreuses APSA

Recherche de "Rituels et Routines Pédagogiques" (Prise en charge, échauffement, rangement...) visant à favoriser l'autonomie des élèves.

Adaptation des pratiques à destination des élèves à besoins particuliers dans le groupe classe.

Projet pédagogique

Séjour APPN en fin d'année pour les Secondes

Association Sportive

Offre variée d'APSA et de modalités de pratique pour répondre aux différents motifs d'agir des élèves.

“ Il n'est pas de bonne pédagogie qui ne commence par éveiller le désir d'apprendre ”

Le bonheur d'apprendre et comment on l'assassine - François de Closet

Prise en charge des élèves

En bas des marches en face de la salle des professeurs à l'heure indiquée sur l'emploi du temps Pronote

Horaire

Comme mentionné dans le règlement intérieur de l'établissement, les retards en EPS ne peuvent excéder 5 minutes après le début des cours.

Tenue

Les oublis de tenue ne sont pas acceptables. Des vestiaires sont à votre disposition sur chaque installation sportive.

Caractère obligatoire de l'EPS

Comme les autres cours, les cours d'éducation physique et sportives sont OBLIGATOIRES.

La dispense d'EPS n'existe pas

La présentation d'un certificat médical ne soustrait pas les élèves au principe d'assiduité. La présence en cours et en tenue de sport reste obligatoire.

De la même façon, les élèves ou les parents d'élèves n'ont en aucun cas le pouvoir de « s'auto-dispenser » ou de « dispenser » leurs enfants de cours. La dispense de cours est une décision administrative qui relève du chef d'établissement en accord avec l'enseignant d'EPS.

L'élève doit se présenter à l'enseignant qui, en fonction de la nature de l'inaptitude et de l'activité décidera de la participation ou non de l'élève à la séance ou de proposer exceptionnellement à l'administration que l'élève ne soit pas accueilli en cours d'EPS (si les conditions d'exercice ou d'environnement présentent un danger pour la santé de celui-ci au regard des recommandations médicales formulées).

Pour rappel...

Le certificat médical fourni par le candidat doit obligatoirement « couvrir » la (ou les) date(s) précise(s) d'examen(s) et comporter les mentions suivantes :

- Les dates de début et de fin de l'inaptitude,
- La durée de l'inaptitude quand aucune date de fin ne peut être donnée,
- La date de délivrance du certificat, le cachet et la signature du médecin.